

Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

Projet de réforme de la 1^{ère} année des études de santé, où en est-on?

La réforme de la première année des études de santé (médecine, pharmacie, sage-femme, dentaire) fait l'objet d'un vote au Parlement ; déjà adoptée en 1^{ère} lecture par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2008, elle vient d'être votée le 11 février 2009 par les sénateurs qui disent oui à la réforme, mais non au calendrier initial qui prévoyait sa mise en œuvre dès septembre 2009. Les sénateurs ont estimé qu'il fallait laisser aux universités le temps nécessaire pour mettre en place cette réforme importante et

ont adopté des amendements qui prévoient l'entrée en vigueur de la nouvelle loi pour septembre 2010.

Dans l'attente du vote de l'Assemblée Nationale en seconde lecture, il est plus que probable que la réforme ne s'appliquera pas pour septembre 2009.

L'ancienne loi restant en vigueur pour la rentrée prochaine, l'organisation des enseignements PCEM1 (première année du premier cycle des études de médecine) et PCEP1 (première année du premier

cycle des études de pharmacie) relatifs aux deux concours « médecine-dentaire-sage femme » d'une part et de pharmacie d'autre part est maintenue.

Toutefois, afin d'anticiper la réorganisation nécessaire en matière d'occupation des locaux, l'Université d'Auvergne et sa Faculté de Médecine ont décidé de transférer sur le site de Vichy (Pôle Lardy) l'année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie (ou concours APEMK) dès septembre 2009.

L'Université d'Auvergne

<http://www.u-clermont1.fr/>

est composée de 8 facultés et instituts :

la Faculté de Médecine :

<http://medecine.u-clermont1.fr/>

la Faculté de Pharmacie :

<http://pharmacie.u-clermont1.fr/>

la Faculté d'Odontologie :

<http://webodonto.u-clermont1.fr/>

l'IUT Clermont1 :

<http://iutweb.u-clermont1.fr/>

la Faculté de Droit et Science Politique :

<http://www.droit.u-clermont1.fr/>

la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion :

<http://www.ecogestion.u-clermont1.fr/>

l'IUP Management et Gestion des Entreprises :

<http://www.iup-management.com/>

l'IPAG Institut de Préparation à l'Administration Générale

Bourses & logement :

Dossier Social Etudiant 2009-2010

du 15 janvier au 30 avril 2009

Les lycéens de terminale et les étudiants désireux de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur à la prochaine rentrée doivent **faire leur demande de bourse et/ou de logement sur le site internet du CROUS de leur académie** : <http://www.crous-clermont.fr/>

Le Dossier Social Étudiant est la procédure unique qui permet aux étudiants de demander, à partir du même dossier,

une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire.

Pour un étudiant ou pour un élève de terminale, la démarche est identique : il faut faire la demande impérativement **avant le 30 avril 2009** pour la rentrée universitaire suivante de septembre. C'est une démarche indispensable pour préparer la rentrée dans de bonnes conditions.

Un **espace lycéen** a été créé en page d'accueil du site de l'Université d'Auvergne afin de livrer aux jeunes des pistes de réflexion sur leurs principales interrogations : métiers, formations, réussite, inscriptions / <http://www.u-clermont1.fr/>

Le département Réseaux & Télécommunications de l'IUT Clermont 1

Les IUT, pour Institut Universitaire de Technologie, sont des structures de l'enseignement supérieur qui délivrent un enseignement de pointe en contact direct avec les réalités professionnelles. Des filières y sont régulièrement créées pour satisfaire les besoins du marché du travail.

Parmi elles, la formation en Réseaux et Télécommunications, notamment dispensée depuis 1996 à l'IUT de Clermont-Ferrand.

Dès sa création, de nombreux étudiants furent intéressés, pour compter finalement 150 élèves toutes promotions confondues pendant l'année 2008-2009.

Souvent comparée au DUT Informatique, la formation qu'offre le DUT Réseaux et

Télécommunications est plus diverse et intègre un panel plus large de matières : l'architecture des réseaux d'entreprise, l'électronique mais aussi les transmissions figurent au tableau.

L'étudiant en Réseaux et Télécommunications à l'IUT de Clermont-Ferrand est amené à manipuler du matériel de marques qu'il rencontrera dans sa vie professionnelle (telles que Cisco ou Alcatel), à travailler en équipe et développer son autonomie. En somme, la formation suivie permet à l'étudiant d'acquérir des réflexes qui lui seront utiles tout au long de sa carrière professionnelle.

Mais le DUT Réseaux et Télécommunications, ce n'est pas uniquement des matières spécialisées. Les étudiants ont aussi des matiè-

res générales, comme les mathématiques, l'anglais ou bien la communication.

Ces matières tiennent une part non négligeable de l'enseignement, et sont un plus pour l'insertion professionnelle. En effet, dans ce domaine professionnel, le vocabulaire anglais est souvent prédominant, et il n'est pas rare



de devoir diriger ou surveiller une équipe.

L'autonomie et le travail de groupe enseignés aux élèves durant la formation (notamment par des présentations orales et de nombreux travaux pratiques) se retrouvent dès lors mis en pratique.

Le caractère professionnalisant du DUT Réseaux et Télécommunications est en outre apporté par le biais d'un stage de 12 semaines durant la seconde année. De nombreux étudiants clermontois ont d'ailleurs l'occasion de l'effectuer à Aberdeen, en Ecosse, ville jumelée avec Clermont-Ferrand.

Après seulement deux années d'étude, le diplôme est décerné à une quarantaine d'étudiants, dont la plupart poursuivront vers une

licence (professionnelle ou non) ou intégreront une école d'ingénieurs pour poursuivre leur cursus jusqu'à Bac +5. Il est d'ailleurs bon de noter que l'école Polytech est située à quelques mètres en face des bâtiments de l'IUT.

Cependant, les étudiants souhaitant intégrer directement la vie professionnelle ne sont pas en reste, le département affichant de très bons chiffres quant à celle-ci.

Tous les ans, l'IUT organise une journée portes ouvertes ; c'est une bonne occasion de visiter les locaux, voir le matériel disponible et surtout avoir un aperçu de l'ambiance générale ainsi que du contenu des cours. Cette journée a eu lieu cette année le 31 janvier 2009.

Le département en chiffres :

→ Délai moyen d'accès à l'emploi : 2,9 mois

→ Salaire moyen à l'embauche (bac +2) : 1580€ brut.

(Article rédigé par des étudiants du département R&T de l'IUT dans le cadre de leur projet tutoré)

L'offre de formation de l'Université d'Auvergne est en ligne.

Une information détaillée et téléchargeable :

objectifs, compétences, programmes, admission, orientation, infos pratiques.

<http://www.u-clermont1.fr/formations/ws>

Les journées portes ouvertes de l'Université d'Auvergne :

- IUT Clermont 1 sur son site d'Aurillac, 100 rue de l'Égalité : **le samedi 28 février 2009** de 10h00 à 16h00

- IUT Clermont 1 sur son site du Puy en Velay, 8 rue Jean-Baptiste Fabre : **le samedi 7 mars 2009** de 10h00 à 16h00

- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Hall de la Faculté - 41 Bd F. Mitterrand : **le samedi 28 février 2009 de 9h à 17h**

Contact : Anne-Marie BAGILET

COP SUIO-IP de l'UdA

service.etudiant@u-clermont1.fr

Tél : 04 73 17 72 20

→ **S'abonner gratuitement à la LIFE**

→ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)